

Loi sur les produits du tabac



Le Conseil national renvoie la loi sur les produits du tabac au Conseil fédéral malgré les arguments de poids présentés par les expertes et experts et les signaux clairs de la population. Il confirme ainsi la position du Conseil des Etats. Les enfants et les jeunes d'aujourd'hui, de demain et d'après-demain sont les premières victimes de cette politique à courte vue. Pire encore, dans le deuxième projet également, à savoir la loi sur l'imposition du tabac, le Conseil national fait obstacle à la prévention.

A l'heure actuelle, le Parlement et le peuple ne pourraient pas être plus opposés sur la question de la prévention du tabagisme. Une récente étude menée par le Monitoring suisse des addictions démontre que 58 pour cent de la population est

favorable à une interdiction générale de la publicité pour le tabac. Les résultats de sondages effectués en 2012 et 2014 confirment clairement cette position. Le 8 décembre 2016, le Conseil national a malgré tout décidé par 101 voix contre 75 et 14 abstentions que le Conseil fédéral devait supprimer les mesures modérées inscrites dans son projet de loi. Seule la promesse sans engagement de protéger les mineurs sera maintenue. L'Alliance pour une loi efficace sur les produits du tabac a présenté les arguments principaux en faveur d'une interdiction de publicité et de parrainage lors d'une conférence de presse qui s'est déroulée avant la session d'hiver. Lors de cette conférence, Simon Wieser (responsable de la recherche médico-économique au Winterthurer Institut für Gesundheitsökonomie de l'Université

Ont participé à cette édition: N. Broccard, V. El Fehri, C. Künzli, W. Kweitel, J. Loosli, J. Schmid; Mise en page: H.P. Hauser

CONTENU

Loi sur les produits du tabac

- ▶ La protection et la prévention vouées à l'échec

Contrôle du tabac

- ▶ Royaume-Uni: rejet de l'appel contre les emballages neutres
- ▶ Endiguer davantage l'influence de l'industrie du tabac
- ▶ Australie: les emballages neutres préservent les jeunes de la cigarette

Produits du tabac

- ▶ Philip Morris a développé des précurseurs de la cigarette électronique dès les années 90

Communications

- ▶ Expérience non-fumeur s'interroge sur la publicité en faveur du tabac
- ▶ Apprentissage sans tabac en route pour une sixième année
- ▶ Ready4life: un projet innovant qui renforce les compétences de vie des apprentis
- ▶ Vers de nouveaux horizons

des Sciences Appliquées de Zurich), Carlos Beat Quinto (médecin et membre du comité central de la FMH) et Bea Heim (conseillère nationale) ont aussi rappelé qu'il était irresponsable de faire de la publicité en faveur de la consommation de tabac. En Suisse en effet, 8 pour cent de l'ensemble de la charge de morbidité, soit la diminution des années de vie en bonne santé, sont dus à la consommation de tabac.

Loi sur l'imposition du tabac

Par 117 voix contre 60, le Conseil national a décidé qu'à l'avenir, le Conseil fédéral devait renoncer à la compétence qui lui permet d'augmenter les impôts sur le tabac jusqu'à une certaine limite. C'est un nouveau signal d'alarme. Toute augmentation de l'impôt sur le tabac nécessiterait une modification de la loi. En Suisse, la population n'est pas de cet avis: 60 pour cent des personnes interrogées dans le cadre de l'étude menée par le Monitoring suisse des addictions sont favorables à une augmentation du prix des cigarettes.



Contrôle du tabac

Royaume-Uni: rejet de l'appel contre les emballages neutres

Le 19 mai 2016, le tribunal civil supérieur d'Angleterre et du Pays de Galles a rejeté la plainte déposée par les multinationales du tabac contre l'introduction des emballages neutres. British American Tobacco, Imperial Tobacco et Japan Tobacco International ont fait appel contre cette décision. Le 30 novembre 2016, la cour d'appel d'Angleterre et du Pays de Galles a confirmé le premier jugement. «Après que les arguments de l'industrie du tabac ont été déclarés comme étant sans fondement, ce jugement devrait aussi encourager d'autres pays à opter pour l'introduction des emballages neutres», a expliqué Deborah Arnott d'Action on Smoking and Health à Londres.

Suite au jugement rendu par le tribunal civil supérieur, les prescriptions légales concernant l'emballage neutre sont entrées en vigueur comme prévu le 20 mai 2016 au Royaume-Uni. Le référendum du 23 juin 2016 sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne n'a aucune répercussion sur la décision de la cour d'appel. Les prescriptions légales pour l'emballage neutre font partie du droit national du Royaume-Uni.

L'article 24 de la directive de l'UE sur les produits du tabac autorise les Etats membres à prescrire des emballages neutres dans le droit national. C'est ce qu'ont fait l'Irlande, la Grande-Bretagne et la France jusqu'à présent. Dans ces pays, des



lois nationales instaurant les emballages neutres sont entrées en vigueur le 20 mai 2016, en même temps que la directive de l'UE.

L'article 11 de la Convention-cadre internationale de l'OMS règle le conditionnement et l'étiquetage des produits du tabac. Dans les directives pour l'application de cet article, adoptées en 2008 par les Etats parties à la Convention, le conditionnement neutre est explicitement mentionné à l'article 46.

Source: ASH Action on Smoking and Health, Tobacco industry appeal against standard packs law rejected, Press Release November 30, 2016 www.ash.org.uk.

Australie: les emballages neutres préservent les jeunes de la cigarette

Une nouvelle étude menée en Australie montre que les lois introduisant les emballages neutres n'encouragent pas seulement les adultes à arrêter de fumer, mais aussi les jeunes.



Depuis décembre 2012, l'Australie est le premier pays au monde à mettre en vente les produits du tabac uniquement dans des emballages neutres. Des sondages menés avant et après l'introduction de cette loi permettent de comprendre comment les 12-17 réagissent.

- Parmi les jeunes qui n'ont encore jamais fumé, 18 pour cent ont déclaré qu'ils ne commenceraient jamais à fumer en raison des emballages neutres.
- 31 pour cent des jeunes âgés de 12 à 17 ans qui fumaient ou qui avaient déjà essayé la cigarette ont admis qu'ils avaient plutôt envie de renoncer à fumer en raison des emballages neutres.
- 41 pour cent des jeunes fumeurs réguliers ont déclaré que les emballages neutres les avaient incités à arrêter de fumer ou à y songer. 36 pour cent ont en outre expliqué que les emballages

Endiguer davantage l'influence de l'industrie du tabac

Lors de la 7^e Conférence des Parties à la Convention-cadre qui s'est tenue du 7 au 12 novembre 2016 à New Delhi, l'article 5.3 de la Convention, qui porte sur le conflit fondamental entre les intérêts de la politique de la santé et ceux de l'industrie du tabac, a joué un rôle important.

Avant la Conférence déjà, le secrétariat avait envoyé un courrier officiel invitant pour la première fois toutes les Parties à exclure de leurs délégations les représentants d'entreprises de tabac étatiques ou semi-étatiques. «Les conférences des Parties sont très intéressantes pour l'industrie du tabac et elle fait tout pour être représentée dans les délégations et les séances», a expliqué Vera Luiza da Costa e Silva, directrice du secrétariat de la Convention-cadre.

Statut d'observateur auprès des organisations des Nations Unies

L'article 5.3 de la Convention-cadre a aussi été largement débattu lors de la conférence. Les Parties ont finalement conclu qu'il fallait aménager un centre de connaissances s'y rapportant. Elles ont également chargé le secrétariat de demander le statut d'observateur dans différentes organisations des Nations Unies, par exemple la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Cela permet au secrétariat de mieux intégrer les exigences de la Convention-cadre de l'OMS dans les organisations des Nations Unies, y compris la protection des intérêts de la politique de santé par rapport à ceux de l'industrie conformément à l'article 5.3.

neutres les mettaient dans l'embarras en tant que fumeurs.

«Pour garantir une vie sans fumée, il faut tout d'abord empêcher que nos jeunes commencent à fumer. C'est entre autres pour cette raison qu'une loi sur les emballages neutres a été instaurée. Nous avons désormais pour la première fois une preuve que nous atteignons notre objectif», a expliqué David Currow de l'Institut du cancer NSW en Australie.

Source: Sally Dunlop, Donna Perez, Anita Dossaix, David Currow, Australia's plain tobacco packs: anticipated and actual responses among adolescents and young adults 2010–2013, in: Tobacco Control, Published Online First 15 November 2016 <http://tobaccocontrol.bmj.com>.

Produits du tabac

Philip Morris a développé des précurseurs de la cigarette électronique dès les années 90

Le pharmacien chinois Hon Lik est souvent considéré comme l'inventeur de la cigarette électronique en 2003. Il faut toutefois savoir que Philip Morris développait déjà dans les années 90 un appareil permettant d'inhaler la vapeur de nicotine.

La cigarette électronique semble être une toute nouvelle façon d'absorber de la nicotine. Une équipe de chercheurs de l'Université de Californie a cependant découvert que Philipp Morris déve-

loppait déjà une technique des aérosols dans les années 90. Au cours de ce processus, un liquide est chauffé électriquement pour produire de la vapeur (aérosol). Grâce à cet appareil, Philip Morris avait l'intention de proposer une alternative aux thérapies par substitut nicotinique aux fumeurs soucieux de leur santé. La multinationale essayait parallèlement de contourner les prescriptions légales interdisant de fumer dans les locaux fermés. A l'époque, le cigarettier a toutefois renoncé

à mettre en vente ce type d'appareil. Philip Morris ne voulait en effet pas prendre le risque d'un durcissement de la loi par l'US-Food and Drug Administration ou d'une dégradation des bonnes relations qu'elle entretenait avec les cultivateurs de tabac. C'est finalement seulement en 2013 que Philip Morris a mis en vente ce genre de produit.

Source: Lauren M Dutra, Rachel Grana, Stanton A Glantz, Philip Morris research on precursors to the modern e-cigarette since 1990, in: Tobacco Control, publié en ligne pour la première fois le 15 novembre 2016 <http://tobaccocontrol.bmj.com>.

Communications

Expérience non-fumeur s'interroge sur la publicité en faveur du tabac

Depuis le 9 novembre, 2523 classes de la 6^e à la 9^e année scolaire (8^e à 11^e HarmoS) de toute la Suisse participent à **Expérience non-fumeur**. Les élèves qui y participent s'engagent à ne consommer (fumer, priser ou mâcher) ni produits du tabac ni cigarettes électroniques pendant six mois. Cent bons de voyage pour une sortie de classe sont en jeu. Le concours incite les jeunes à rester non-fumeurs.

Nombreux supports didactiques

Avec leur publicité, les multinationales du tabac visent directement les jeunes, notamment lors de festivals de musique et sur Internet. Expérience non-fumeur encourage donc les jeunes à adopter une attitude critique face à la publicité pour le tabac.

de musique, elles aménagent par exemple des plateformes où les jeunes peuvent participer à des concours, jouer au baby-foot, se faire couper les cheveux gratuitement, ou encore recevoir des cadeaux munis du logo de la marque et des cigarettes gratuites. Le dépliant présente en outre ceux qui font la publicité pour les cigarettes sur Internet.

- Expérience non-fumeur a également publié à l'intention du corps enseignant un document d'information détaillé sur le même sujet.
- Il existe aussi un prospectus et plusieurs dépliants pour les parents.

Expérience non-fumeur met en outre à disposition toutes sortes de supports didactiques. Plusieurs de ces documents sont disponibles en allemand, français, italien et romanche, mais aussi en albanais, portugais, serbe/croate/bosnien, espagnol et turc.

Le matériel destiné au corps enseignant, aux jeunes et aux parents peut être téléchargé gratuitement sur www.experience-nonfumeur.ch.

L'Association suisse pour la prévention du tabagisme AT organise le concours en collaboration avec les centres cantonaux de prévention du tabagisme. Dans de nombreux cantons, les centres mettent sur pied des activités régionales dans le cadre d'Expérience non-fumeur, notamment des ex-

positions, des discussions publiques et des concours faisant appel à la créativité. Des tirages au sort sont aussi organisés, avec des prix supplémentaires à la clé. Expérience non-fumeur est financée par le fonds de prévention du tabagisme.

Apprentissage sans tabac en route pour une sixième année

Le 8 novembre, **Apprentissage sans tabac** a commencé une nouvelle année de projet. Les apprentis de seize cantons et de la Principauté du Liechtenstein ont l'opportunité d'accomplir une année d'apprentissage sans tabac et de gagner des prix attrayants.

Environ 8300 apprentis ont décidé d'agir pour leur santé et de renoncer à consommer des produits du tabac. S'ils réussissent à respecter les conditions pendant l'année du projet, ils prennent part au tirage au sort pour remporter un séjour linguistique de deux semaines, 17 week-ends à Europa-park, 40 billets de concert et 60 prix en espèces.

Suite à la page 4



Un nouveau dépliant destiné aux jeunes les informe sur les nombreuses stratégies que les multinationales du tabac utilisent pour cibler les mineurs avec leur publicité. Lors des festivals



Suite de la page 3

Une prospection efficace

La Ligue pulmonaire est très satisfaite du résultat, même si le nombre total de participants de l'année dernière n'a pas pu être égalé en raison du retrait de cantons fortement peuplés. Grâce à une importante prospection, le nombre de participants dans les cantons a pu être maintenu et a même parfois augmenté. Dans le canton de Soleure, environ 150 apprentis de plus que l'an dernier se sont inscrits et ils étaient aussi environ 300 de plus dans le canton du Valais. Près de 1400 apprentis employés dans des entreprises nationales (grandes entreprises) peuvent participer à Apprentissage sans tabac indépendamment de leur emplacement cantonal. Une centaine de nouveaux établissements de formation ont adhéré au projet, dont 11 dans le seul canton de Glaris. Dans toute la Suisse, 1555 entreprises, dont 17 grandes entreprises, encouragent ainsi leurs apprentis à renoncer à la cigarette. Les entreprises et 83 écoles professionnelles participantes bénéficient de manifestations d'information gratuites et reçoivent deux fois par année des informations sur le projet.

L'engagement financier des ligues pulmonaires cantonales participantes permet de continuer à cibler les apprentis. Le succès d'Apprentissage sans tabac est le résultat d'un travail de fond de plusieurs années et d'un important réseau de contacts. Le projet jouit d'une grande notoriété et d'un degré élevé d'acceptation, aussi bien auprès des apprentis que des écoles professionnelles et des établissements de formation.

Ready4life: un projet innovant qui renforce les compétences de vie des apprentis



«Be you. Be smart. Be healthy.» Tels sont les objectifs du projet de promotion de la santé ready4life lancé par cinq ligues pulmonaires cantonales au cours de l'année scolaire 2016/2017. Grâce à un coaching individualisé par SMS, les apprentis sont encouragés à mener une vie sans addiction et sans tabac.

Le rapport des gens avec la consommation de substances comme le tabac, l'alcool et les drogues dépend fortement de leurs compétences de vie. Le projet-pilote ready4life, mis sur pied pour la première fois par cinq ligues pulmonaires cantonales (Berne, Bâle-Campagne et Bâle-Ville, Argovie, Valais et Genève) au cours de l'année 2016/2017, repose sur cette réalité. L'objectif du programme est de renforcer les compétences de vie des apprentis pour qu'ils parviennent plus facilement à renoncer aux substances addictives et notamment au tabac.

Coaching individualisé par SMS

Un questionnaire individualisé disponible sur Internet permet de déterminer si les jeunes fument déjà et où se situent leurs principaux besoins. Ils

reçoivent ensuite régulièrement des informations avec des questions, des astuces et des invitations à visionner des vidéos ou à participer à des challenges. Grâce à ce coaching individualisé par SMS, les jeunes, qui peuvent participer à ready4life avec leur tablette, smartphone ou ordinateur, sont suivis en permanence pendant six mois.

Le programme s'articule autour de trois éléments:

- Be you: les apprentis découvrent comment gérer le stress et leurs sentiments.
- Be smart: les apprentis reçoivent des informations et des astuces pour gérer le comportement des autres. Ils sont invités à développer leurs compétences en matière de communication et à se faire leur propre opinion.
- Be healthy: ready4life transmet aux apprentis des connaissances sur la consommation de tabac et leur explique les effets du marketing et des normes sociales.

Extension à d'autres cantons

A l'issue de la phase-pilote pendant l'année scolaire en cours, les ligues pulmonaires concernées feront évaluer le projet-pilote et le programme sera amélioré en fonction des résultats. Le projet doit aussi être mis sur pied dans d'autres cantons à partir de l'année scolaire 2017/2018.

Contact: Claudia Künzli, cheffe de projet Politique et prévention du tabagisme, Ligue pulmonaire suisse, 3007 Berne, téléphone 031 378 20 57, courriel: c.kuenzli@lung.ch, www.liguepulmonaire.ch, www.facebook.com/liguepulmonaire.

Vers de nouveaux horizons

Merci, Nicolas!

Vous avez entre les mains la dernière Information de l'AT écrite par Nicolas Broccard. Après avoir travaillé pendant 30 ans comme journaliste scientifique indépendant, Nicolas Broccard a décidé de prendre sa retraite. Avec son départ, nous perdons un collaborateur externe compétent. Depuis de nombreuses années, Nicolas Broccard rédige pour nous le matériel d'information, les documents destinés aux médias et le contenu des sites Web. Il sait parfaitement comment rédiger les articles de manière précise et compréhensible pour les personnes non initiées. Il s'est toujours documenté en permanence sur la problématique du tabagisme, si bien qu'il suffisait

de lui envoyer quelques mots-clés pour qu'il puisse écrire sans problème un communiqué de presse, une feuille d'information ou un dépliant. Il ne sera pas facile de le remplacer. Au cours des six derniers mois, Nicolas Broccard a encore mis à jour de nombreux dépliants pour nous, rédigé de nouveaux documents et remanié le contenu des sites Web. (Les textes ne sont toutefois pas encore tous en ligne, mais le seront petit à petit.) Toute l'équipe de l'AT a eu énormément de plaisir à travailler avec Nicolas Broccard et il va beaucoup nous manquer. Nous lui souhaitons le meilleur pour son avenir et une excellente retraite.

L'équipe de l'AT